

## C.E. du 29 mars 2018

# 1889

salariés Renault en CDI (CTC inclus) et en activité que compte notre établissement à fin février 2018.

**Le mois dernier, nous étions 1895 salariés**

A ce chiffre, il faut additionner **104 apprentis, 23 CDD** et environ **180 prestataires.**

# 550

**intérimaires** en moyenne seront employés sur l'usine en avril 2018.

## ■ Journée des droits de la femme



**L**ors de la journée des droits de la femme, la direction a organisé une collation afin de marquer cette journée. Seulement, dans certains secteurs, comme au EE ou bien encore dans les ateliers E0, E2, E6, les salariées n'y ont pas été conviées.

Les élus CGT ont demandé s'il s'agissait d'un oubli ou bien d'un manque de considération de la part de certaines hiérarchies.

D'après la direction, cela serait dû à la venue d'un pontife puisqu'il a fallu organiser sa journée de visite et, donc déployer le tapis rouge (5s, etc...).

**Visiblement, pour la direction certaines priorités passent avant d'autres !!! A vous de juger.**

# ■ Intéressement groupe : c'était mieux avant !



**C**oncernant la prime d'intéressement Groupe, les élu(e)s CGT sont intervenus car plusieurs salariés actifs ou en DACS n'ont reçu ni mail, ni message et ni courrier de la BNP leur indiquant la date limite du 14 mars relative au choix du versement de leur intéressement.

Ces dysfonctionnements dus à des problèmes de communication de la BNP et de Renault sur le sujet ont fait que certains salariés n'ont pas touché leur prime

d'intéressement, celle-ci étant versée directement sur un des plans d'Épargne Entreprise soi-disant le plus sécurisé.

Sur ce sujet, la direction se dédouane totalement, estimant que les infos ont normalement été transmises et qu'en cas de problèmes les salariés sont adultes et doivent gérer cette opération comme avec leur banque. Une organisation syndicale ajoutant que de toute façon c'est la loi et c'est comme ça !

---

Moralité : le gouvernement Macron, accompagné des grands patrons et de certaines organisations syndicales complaisantes, a permis au système bancaire capitaliste de jouer encore un peu plus avec notre argent en compliquant les démarches pour toucher nos primes d'intéressement, quitte à nous mettre dans la panade.

---

Pour la CGT, il faut revenir à l'ancien système pour éviter :

- **Des démarches de connexion et de manipulation** informatique contraignantes et parfois compliquées.
- **Des primes versées** au-delà de la date annoncée,
- **Des salarié(e)s qui n'ont pas leurs primes de versée** sur leur compte (bloquée sur le CEE) compte épargne entreprise.

*A savoir : en cas d'erreur dans l'attribution du versement de leur prime, les salariés ont un mois pour modifier leurs choix. Cette démarche doit s'effectuer directement avec la BNP PARIBAS.*



# ■ Projet « Warehouse Management »

La Direction nous a présenté le projet : « Warehouse Management » (Gestion magasin). Le Mans sera l'usine pilote de ce projet.

D'après la direction, c'est pour gérer au mieux les stocks et avoir une vision sur les rentrées et les sorties de tous les composants nécessaires au fonctionnement du travail effectué sur notre site. Le projet est déjà en cours de déploiement sur le site étape par étape, à voir maintenant son évolution sur le terrain. Sur le plan formation et accompagnement des opérateurs, la direction n'a pas su nous répondre sur le sujet.

Pour elle, ce sera nécessaire de former les salariés évidemment mais comme à son habitude, elle passe ce sujet en second plan.

Les élus CGT resteront vigilants sur le sujet et feront en sorte que les salariés aient une formation au poste.

## ■ distributeurs EPI

La direction a entamé le déploiement des distributeurs d'Equipements de Protections Individuels.

D'après certains responsables, les tests seraient satisfaisants. Pourtant, les essais effectués sur ceux-ci n'ont pas été très convaincants puisqu'il a fallu changer de modèle (problèmes de liaison routeurs, d'identification matricule, etc..). Aussi, avec les nouveaux distributeurs, le mode de fonctionnement est différent puisqu'il n'est plus possible d'avoir d'EPI sans badge usine. Très pratique, puisqu'en cas d'oubli du badge il faudra courir après le chef d'UET pour en obtenir.

Pour les élus CGT, cette situation ne pourra pas durer éternellement puisqu'en cas de changement de rafale ou de préventif par exemple, il y a la nécessité de changer de gants quand ceux-ci sont mouillés ou imbibés d'huile.

*Exposition aux liquides solubles : les fluides se chargent non seulement en mé-*

*taux, plus ou moins solubilisés, mais aussi en composés indésirables (issus de la dégradation thermique du fluide) et, surtout en cas d'utilisation de fluides aqueux, en contaminants biologiques (moisissures, bactéries, etc.).*

*Par exemple, les opérations d'usinage émettent des aérosols, dont l'inhalation peut être à l'origine de diverses affections respiratoires. On retrouve en effet dans l'air les composés évoqués ci-dessus, dont certains sont des cancérogènes ou des allergisants respiratoires.*

*Par ailleurs, le contact cutané avec ces mêmes fluides est susceptible de provoquer des dermatites ou des lésions eczématiformes. Il convient donc :*

- d'assainir les postes de travail, à l'aide notamment de ventilations efficaces.
- d'éviter tout contact cutané avec ces produits.



